



La passation du règlement pour autoriser la Corporation de Montréal à souscrire des actions, dans la Compagnie du chemin de Colonisation du Nord, au montant d'un million de piastres, est enfin devenu un fait accompli. Comme c'est le cas pour la plupart des grandes entreprises il a fallu traverser des épreuves sérieuses. L'esprit de parti, l'intérêt sectionnel, le mauvais vouloir des nationaux étrangers ont travaillé d'emblée pour jeter par-dessus bord et la compagnie, et le règlement d'un million et le progrès de notre ville. Les intrigues et les manœuvres systématiquement organisées dans certains cercles et journaux ont échoué aussi bien au Conseil-de-Ville que devant les tribunaux ; et les contribuables appelés à se prononcer sur la question ont approuvé par une immense majorité cette grande œuvre d'utilité publique. Le résultat des polls ne constate que 117 votes contre le million lorsque nous en avons au delà de 6,000 pour.

Il était grandement temps que notre Cité se fit cette justice à elle-même, non-seulement à cause de sa grandeur, non-seulement à cause de sa dignité, mais aussi à cause de son intérêt. Lorsque nous voyions toutes les municipalités qui jalonnent la route projetée, souscrire si généreusement, si princièrement même en proportion des moyens, c'eût été une tache indélébile pour Montréal de se draper dans un égoïsme aveugle et coupable.

Où sont les arriérés et les rétrogrades ? Est-ce nous, Canadiens-Français, qu'on viendra accuser dorénavant d'entraver la marche du progrès ? Est-ce à notre face qu'on osera lancer cette expression hyperbolique d'*éteignoirs*, trop popularisée par la presse ?

Le chemin de fer du Nord, c'est notre œuvre plus que celle d'aucun autre. Le chemin de fer du Nord est une entreprise nationale qui va se réaliser grâce à nos efforts patriotiques ; et sans nous, rien n'eût été fait. Sans nous, ce grand projet aurait passé sous les yeux de tous, comme un panorama magnifique rempli de tableaux grandioses et il aurait disparu de rechef comme celui de MM. Sykes, de Bergue et Cie. pour le chemin de fer entre Montréal et Bytown, il y a seize ans. Nous en serions encore à consacrer implicitement les caprices et le monopole d'une seule voie ferrée ; nous aurions décrété l'ascendance de Toronto sur Montréal et in *extenso*, celle du Haut-Canada sur le Bas-Canada.

Il ne faut pas l'oublier, le chemin de fer que la Compagnie va